

Plaidoyer pour penser la stratégie maritime...

Bernard Dujardin

Vice-Président de l'Institut Français de la Mer*

Dans une démocratie, le chef d'État, ne peut tenir qu'un discours stratégique faux... il en va de la sécurité de son pays ou de sa coalition. Seul, le tenant d'une « gouvernance musclée » est en mesure d'annoncer et de faire ce qu'il annonce : Lénine, Hitler et Mao, à ce titre, sont des modèles. Or l'Histoire nous enseigne que toute dictature naît avec un signe de mort au front.

Parce que leur discours stratégique manque de transparence, l'opinion publique reproche aux hommes d'État que sont Winston Churchill, Franklin Roosevelt ou Charles de Gaulle leur « double langage ». Elle n'en saisit pas le sens. Ronald Reagan échappe à cette appréciation. Il n'en est pas moins également incompris. Il donne l'exemple réussi de discours stratégique avec son initiative de défense stratégique (IDS) sous la référence hollywoodienne de la *star wars*, élevée au rang de paradigme de la sécurité collective. Avec quelques mots et peu de dollars de plus demandés au contribuable américain, il lance les gérontes en charge de l'Union soviétique dans une course aux armements létale. L'objectif n'est pas celui proclamé d'une défense pacifique de la nation américaine par la mise en place d'un bouclier antibalistique au-dessus du territoire américain, bouclier qui ne verra jamais le début d'un commencement (seule reste de l'IDS la frégate *Ægis*). L'objectif relève d'un jeu de billard : il s'agit de mettre à genoux une dictature dangereuse et connue comme imbattable à ce jeu de logique que sont les échecs. En jouant sur le nerf de la guerre !

Quelle stratégie gagnante ?

Rien n'est moins logique qu'une stratégie gagnante. C'est pourquoi la dissuasion nucléaire est si difficile à assimiler dans sa réalité par le rationaliste alors même qu'elle relève de la martingale du fou : la destruction mutuelle assurée.

La dissuasion se décrédibiliserait-elle quand Jacques Chirac déclare en public le 19 janvier 2006 en visitant les forces nucléaires stratégiques à Brest : « *La dissuasion nucléaire, je l'avais souligné au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, n'est pas destinée à dissuader des terroristes fanatiques. Pour autant, les dirigeants d'États qui auraient recours à des moyens terroristes contre nous... doivent comprendre qu'ils s'exposent* »

* Cet article exprime l'opinion personnelle de son auteur. La Revue Maritime, fidèle à sa vocation historique, est, rappelons-le, au cœur des débats sur les politiques maritime et navale. Comme l'écrit l'auteur, « une pensée maritime vigoureuse » est nécessaire à la France. Les colonnes de la Revue Maritime sont là pour qu'elle s'exprime dans sa diversité et dans ses opinions contradictoires. La rédaction.

à une réponse ferme et adaptée de notre part. Et cette réponse peut être conventionnelle. Elle peut aussi être d'une autre nature.

...Contre une puissance régionale, notre choix n'est pas entre l'inaction et l'anéantissement. La flexibilité et la réactivité de nos forces stratégiques nous permettraient d'exercer notre réponse directement sur ses centres de pouvoir, sur sa capacité à agir. Toutes nos forces nucléaires ont été configurées dans cet esprit.

...La menace crédible de leur utilisation [de nos armes nucléaires] pèse en permanence sur des dirigeants animés d'intentions hostiles à notre égard. Elle est essentielle pour les ramener à la raison, pour leur faire prendre conscience du coût démesuré qu'auraient leurs actes, pour eux-mêmes et pour leurs États. Par ailleurs, nous nous réservons toujours, cela va de soi, le droit d'utiliser un ultime avertissement pour marquer notre détermination à protéger nos intérêts vitaux.

Que deviendrait la crédibilité de notre dissuasion si elle ne nous permettait pas de répondre aux nouvelles situations ? Quelle crédibilité aurait-elle vis-à-vis de puissances régionales si nous en étions restés strictement à une menace d'anéantissement total ? »

Comment une démocratie pourrait-elle user d'une frappe nucléaire avec les dégâts collatéraux inéluctables sur une puissance régionale qui ne disposerait pas elle-même de l'arme nucléaire, quel que soit le degré de ses menaces contre nos intérêts vitaux ? Derrière les propos d'un président en exercice, n'y a-t-il pas implicitement une autre vision stratégique, celle de la guerre préventive qu'expose Henry Kissinger¹ : « La stratégie préventive comporte une contradiction interne : elle est fondée sur des suppositions impossibles à prouver au moment où elles sont émises. C'est quand on est le plus libre d'agir qu'on en sait le moins. Une fois qu'on en sait plus, la liberté d'action a souvent disparu. Si l'on avait tenu compte des avertissements de Churchill, le fléau nazi aurait pu être détruit à un coût relativement peu élevé. Dix ans après, des dizaines de millions de victimes avaient payé le prix de la quête de certitude des diplomates des années 1930.

...L'action préventive s'applique à un adversaire qui possède les moyens d'infliger des dégâts sévères, potentiellement irréversibles, et manifeste la volonté d'en user de façon imminente. Le droit de recourir unilatéralement à la force dans de telles circonstances est aujourd'hui plus ou moins admis, même si des désaccords subsistent quant à la définition de l'imminence.

...Dans le monde contemporain, la pierre angulaire de la puissance n'est plus le territoire mais la technologie. Les armes de destruction massive modernes, de par leur existence même, apportent au pays qui s'en dote un gain autrement plus important que n'importe quelle annexion territoriale.

La capacité de menace s'accompagne d'une grande variété de moyens pour la mettre à exécution. ...l'existence même de ces armes pousserait à l'action préventive, car l'équilibre de la terreur, qui était maintenu de façon précaire dans un monde bipolaire, est un peu plus perturbé à mesure que le cercle des États possédant des armes de destruction massive s'élargit. La dissuasion devient beaucoup trop compliquée lorsque de nombreux équilibres doivent être envisagés simultanément par de nombreux protagonistes. Il faut donc dans cette optique empêcher l'émergence de nouvelles puissances nucléaires, en dernier recours par la force. »

En l'absence d'ennemi déclaré (situation de « confort » de l'époque de la guerre froide), deux voies stratégiques se développent : celle de la guerre préventive exposée ci-dessus par un homme de l'art et celle de la théorie de l'assurance tous azimuts commandée par le principe de précaution. Cette dernière consiste à ne pas se préoccuper de la nature de la

¹ Le Monde - 21 avril 2006 - Traduit de l'anglais par Manuel Benguigui © Tribune Médias Services Inc

menace et à affronter les incertitudes du temps en développant la panoplie de moyens technologiques la plus large qu'autorise la contrainte budgétaire, en se dispensant de s'interroger sur les objectifs. L'application de cette doctrine est courante : des guerriers armés de *kalachnikovs* à 50 dollars pièce se voient opposer en Afghanistan des bombes guidées par *laser*, larguées de Rafale catapultés d'un porte-avions² et abreuvés par des avions ravitailleurs décollant d'aérodromes éloignés, combinant ainsi les technologies les plus avancées et les plus onéreuses avec les handicaps diplomatiques³. Si la prouesse opérationnelle est démontrée, le résultat opérationnel n'est pas au rendez-vous.

Retour sur image

La stratégie maritime n'échappe pas au tempo de l'irrationnel tant dans le domaine de la puissance que dans celui de l'action navale. Quelques coups de projecteur sur les moments forts qui la marquent sont nécessaires.

La rivalité franco-anglaise conduit Louis XVI à recourir à une stratégie de contournement dont la démonstration est achevée en dépit de la faiblesse récurrente des forces navales françaises. Mais le succès de la guerre d'Indépendance conduit à la faillite du régime monarchique et à la suprématie navale de l'île anglaise...

Après l'échec de la logique du pacte colonial, sanctionné par la perte des colonies américaines, la puissance maritime du Royaume-Uni se bâtit en deux étapes. Dans un premier temps de guerre, la stratégie du blocus continental s'impose. Elle se met autant au service de la contention des ambitions conquérantes de Napoléon qu'à celui du commerce britannique. Nelson n'en est qu'un instrument. Dans un second temps de paix, l'ambition de puissance se construit sur la rupture avec le protectionnisme et sur l'ouverture des frontières. En 1846, William Peel annonce une réforme des *navigation acts* et des *corn laws*. Ceux-ci sont en fait abolis. La doctrine était la défense des intérêts économiques du royaume, doctrine protectionniste s'il en est, et la stratégie, le libéralisme économique qui avait besoin d'une puissante marine marchande. Ainsi *Britannia has ruled the waves*.

La France, après 1815, épuisée démographiquement par plus de trente années de guerres continentales, regarde à nouveau l'Océan. La voie maritime conduit aux colonies et la Marine va se consacrer à verrouiller le pacte colonial avec l'apogée d'un ministère de la Marine et des Colonies sous la III^e République. L'ambition stratégique se résume à assurer la sécurité d'un réseau mondial de voies de communications. Le rival d'outre-Manche n'inspire aucune ambition pour lui dénier la maîtrise de la mer. La Jeune École, se focalisant sur les nouveaux instruments de la guerre navale, se contentera de plaider pour le développement des outils en mesure de dénier à l'adversaire la maîtrise de la mer sans formuler la dimension stratégique de la révolution qui s'annonce sur et au-dessus de la surface. L'Entente cordiale empêche une telle approche.

² Le rapport d'information du sénateur André Boyer du 25 mai 2000 fait au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur l'avenir du groupe aéronaval, justifie ainsi le second porte-avions : « Plus que dans des engagements en haute mer, les marines sont désormais impliquées dans des opérations côtières à partir de la mer, en vue de soutenir des opérations au sol. La perspective de telles opérations n'est pas marginale dans un monde où 80 % de la population mondiale vit à moins de 400 km des côtes. »

³ Le rapport d'information du sénateur André Boyer constate : « Le porte-avions et son groupe aéronaval sont des outils à la fois de projection de puissance et de projection de force. C'est un instrument d'autant plus souple qu'opérant à partir de la haute mer, il peut s'affranchir de certaines contraintes diplomatiques. » Pour opérer en Afghanistan, les plans de vol au-dessus du Pakistan des appareils du *Charles de Gaulle* et de leurs avions de ravitaillement au-dessus de l'Asie centrale sont tenus d'obtenir les autorisations préalables des États concernés.

La vision stratégique de la République entre les deux guerres est atone. Maginot imagine et fait construire une fortification censée interdire à l'ennemi une invasion par l'est. Le peuple français est protégé. La Marine nationale se construit une posture défensive de sauvegarde des communications impériales ce qui est un objectif raisonnable et se prépare à affronter un ennemi qui n'aurait ni sous-marins, ni avions. Le désarmement du *Béarn*, notre seul porte-avions, fin 1938, est à lui seul le signal de cette stratégie d'absence de stratégie navale de la III^e République finissante. La suite des événements s'inscrit cruellement dans cette problématique. « Au sortir de la Première Guerre mondiale, la force aérienne française est la plus vaste et la plus puissante au monde en s'appuyant sur une industrie aéronautique *leader* tant en termes de production que d'ingénierie. Trois décennies plus tard, l'Armée de l'Air prend sa part dans la débâcle de 1940, s'avérant incapable de faire face à la mise en œuvre du concept de guerre-éclair par la *Luftwaffe*. Selon James Corum, « *La France pendant l'entre-deux guerres illustre parfaitement comment le manque d'une doctrine aérienne efficace et appropriée conduit une nation du statut de première puissance aérienne à la fin de la Première Guerre mondiale à celui de force de second rang lors du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale* » démontrant le destin manqué de l'aéronautique française »⁴.

La leçon de 1940 ne sera pas retenue. Le 16 mai 1956, Paul Anxionnaz, secrétaire d'État à la Marine visite la future base navale de Mers el-Kébir qui sera la plus vaste et la mieux aménagée au monde, faite de kilomètres de galeries, dont les installations (arsenal, atelier militaire de la flotte, caserne, hôpital, magasin à vivres, réservoirs de combustibles, centrale électrique) sont conçues pour être à l'abri du souffle des bombes atomiques et qu'il est prévu d'achever trois ans plus tard. « Tout l'ensemble de Mers el-Kébir, aura demandé 18 ans de travaux et coûtera moins cher qu'un porte-avions américain de 60 000 tonnes, comme le *Saratoga* (120 milliards⁵) ou même le *Forrestal* (103 milliards). » déclare-t-il à la presse⁶. Dans le même ordre d'idée, qui ne reste pas perplexe d'observer que le Rafale marine dispose d'un canon aux coûteuses et lourdes structures ? Sur quel objectif militaire, cet appareil des plus sophistiqués peut-il tirer avec cette arme d'un autre âge ?

Après-guerre, le pacte colonial interrompu par une parenthèse navrante est rétabli. En Indochine, l'amiral Thierry d'Argenlieu en fera une démonstration peu convaincante. La poussée de la décolonisation prendra à contre-pied la stratégie colonisatrice. Il faudra quelques guerres et la fin d'une éphémère IV^e République pour qu'en 1961, la question soit réglée.

La fin des colonies scelle le déclin de l'industrie maritime. Plus aucune barrière ne la protège. La marine marchande et la construction navale entrent en récession pendant les Trente Naufrageuses (1962 - 1993). Les mesures d'accompagnement social de ce déclin masquent le gâchis économique et la perte d'influence maritime du pays. En l'absence de stratégie maritime globale⁷, la France se dote d'une Marine nationale professionnalisée avec des outils aéronaval et sous-marin de haute qualité bien que de taille modeste. La stratégie de la dissuasion nucléaire trouve dans le vecteur sous-marin l'outil le mieux adapté à sa finalité. La stratégie du maintien de la paix s'offre une capacité d'intervention autour de deux porte-avions, permettant projections de puissance et de forces.

⁴ In « *Stratégie aérienne comparée : France, États-Unis, Royaume-Uni* » d'Étienne de Durand et de Bastien Irondele - Centre d'études en sciences sociales de la Défense – 2006.

⁵ D'anciens francs.

⁶ La durée de vie opérationnelle de cette base navale pour les forces françaises a été du cinquième de celle du *Forrestal*...

⁷ Une zone économique exclusive est décrétée en 1976. En 30 ans, qu'en a-t-il été fait ?

Les modèles contemporains

Le bien ou le mal fondé d'une stratégie ne se vérifie que dans sa mise en œuvre. C'est aux résultats que l'on juge du bon choix. Tout autre approche relève de la spéculation intellectuelle.

La vie des autres (des étrangers) ne concerne pas l'exception française. Pourtant la terre tourne et les eaux sont internationales. Quelques réussites stratégiques sont à signaler et à étudier. Peut-être ne sont-elles plus de bonnes pratiques parce qu'elles ont atteint un stade de maturité trop avancé, peut-être le sont-elles encore !

La performance de la stratégie maritime japonaise d'après-guerre n'est pas, à la différence de la coréenne, le fait d'un gouvernement fort ayant des convictions doctrinales fortes. Elle est le fait d'un appareil économique contraint par le désarmement et structuré pour la grande industrie à se tourner vers le large. Elle est le produit indirect de la stratégie du vainqueur et doit sa force autant à l'amertume de la défaite qu'aux lois Mac Arthur.

De toutes les grandes puissances à haut niveau de revenu, le Japon est la seule à conserver à la fois un pavillon commercial important et une forte industrie de la construction navale. Si l'objectif est tenu, c'est parce que son maître mot est économique : la productivité. Celle-ci repose sur un effort technologique de qualité visant dans un premier temps, à remplacer l'emploi spécialisé par l'emploi qualifié, puis dans un second temps, à remplacer l'emploi qualifié par l'emploi très qualifié. L'industrie maritime japonaise a un clone, la coréenne aujourd'hui la première dans le domaine de la construction navale... en attendant la montée en puissance de l'industrie chinoise.

La « navale » coréenne a une petite sœur française : les industries nautiques. Mais cette réussite ne relève pas d'une stratégie d'État. De même, la fin de l'armateur de ligne n'est pas proclamée par le politique quand s'y substitue le transporteur global. Mærsk, MSC et CMA-CGM démontrent que l'Europe se maintient au premier rang dans la course du transport maritime, mais l'Union européenne n'a réellement jamais eu de stratégie maritime visant cet objectif. Il est même à craindre que la Commission européenne n'examine d'un œil suspicieux (de pratiques concurrentielles restrictives) ces compagnies oligopolistiques d'autant plus aisément que leur siège est situé sur notre vieux continent.

De nos jours, dans un monde ouvert à la libre circulation des biens, l'absence de stratégie maritime peut ne pas entraver le développement de la puissance maritime. Il n'en est pas moins vrai que cette approche est réductrice. La R & D navale au Japon est cofinancée par le budget de l'État. Les industries navales coréenne et, en voie d'émergence rapide, chinoise⁸ sont portées par une politique de change favorable et une volonté affirmée de soutien des pouvoirs publics.

En Europe, l'ambition de la Commission européenne est de promouvoir une politique maritime globale. S'en donnera-t-elle les moyens ? Ceux-ci ne risquent-ils pas d'être détournés vers les seuls projets habillés de la phraséologie du « développement durable » ? L'objectif de croissance de l'industrie et de l'emploi maritimes ne va-t-il pas disparaître derrière les ambitions affichées en matière de lutte contre l'effet de serre ? Mais, la démarche engagée par la Commission (Livre vert puis Livre blanc) doit être encouragée, même si les résultats peuvent ne pas être à la hauteur des ambitions. Rien n'est pire que l'indifférence.

Dans le domaine de la sécurité collective, l'espoir d'une stratégie communautaire reste problématique. Ce constat doit conduire une nation comme la France à éviter de faire

⁸ Entre 2002 et 2006, pendant que le chiffre d'affaires de la construction navale coréenne passait de 9 500 à 17 550 millions de dollars, celui de la construction navale chinoise passait de 2 500 à 12 850 millions de dollars. (Source : Le courrier de la Chambre syndicale des chantiers navals n° 35 du 19 juin 2007.

l'impasse sur une stratégie maritime purement nationale, à la fois partie et complément de la stratégie européenne.

La stratégie navale au risque de se tromper de guerre

La meilleure stratégie est celle qui optimise des ressources publiques limitées en vue de faire face à une menace difficile à identifier, mais réelle, d'autant plus difficile dans cette ère d'après-guerre froide que, depuis 2001, on lui reconnaît une forte latence.

« Asymétrie. Ce mot s'est imposé, dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001, comme le passe-partout permettant de rendre compte de la stratégie suivie par la mouvance du terrorisme islamiste dans son combat contre « les croisés, les juifs et les chrétiens ». ...Est-ce vraiment une rupture, ou bien une simple continuité de tactiques anciennes ? Face à un adversaire puissant et suréquipé, comme le sont les États-Unis, la seule manière pour les terroristes et les États les plus faibles d'engager le combat semblait, logiquement, de contourner les points forts de l'adversaire en adoptant une tactique fondée sur le harcèlement, en utilisant les populations civiles et les ressources du cadre urbain et, enfin, en exploitant la réactivité médiatique des opinions publiques occidentales. ...Léonidas aux Thermopyles, confronté à la puissance perse, était-il un guerrier asymétrique ? Archimède au siège de Syracuse, enflammant les navires romains à l'aide de ses miroirs, n'entre-t-il pas en résonance avec l'utilisation des engins explosifs improvisés dont se servent avec succès les djihadistes en Irak et à présent en Afghanistan ? L'alliance de la détermination, de l'imagination et de la technique pour mettre en échec le puissant du jour ...à ce compte-là, toute l'histoire de la conflictualité est asymétrique. »⁹

Dans le domaine de la stratégie navale, le paradoxe du succès de la stratégie de dissuasion par SNLE interposé est de n'avoir jamais servi à la moindre opération navale, mais simplement d'exister. C'est à ce titre que l'engin balistique à tête(s) nucléaire(s) est une arme de non emploi par excellence. Il n'en est pas de même de la stratégie navale classique. Comme le faisait remarquer Julian Corbett, un concept d'emploi des forces axé religieusement sur la bataille décisive avorte de lui-même parce que depuis Trafalgar, plus aucune nation maritime seconde n'ose risquer des moyens inférieurs contre un ennemi détenant la suprématie navale. Trafalgar est un événement stochastique qui ne se répète à Tsushima que par la grâce de l'incurie d'une stratégie sans doctrine. Depuis Pearl Harbor, la puissance navale est le vecteur logistique d'une action contre la terre venue de la mer. Le débarquement de Normandie, la campagne du Pacifique, la guerre de Corée, la guerre du Vietnam, les opérations conduites par l'OTAN en Yougoslavie ont tous été dépendants de forces maritimes de projection et de puissance.

Du jour où Colin Powell énonce sa doctrine de projection après la guerre du Golfe, elle ne s'applique plus. Rappelons-en les principes et comparons-les aux interventions aéromaritimes postérieures à la guerre de libération du Koweït :

Les huit conditions stratégiques à respecter sont :

- Menace sur un intérêt vital de la nation ;
- Objectif identifié et atteignable par la force de projection dont dispose la nation ;
- Analyse précise des coûts et des risques ;
- Épuisement des moyens diplomatiques bi- ou multilatéraux ;
- Stratégie de sortie pour éviter l'enlèvement ;
- Mesure des conséquences politiques et militaires de l'engagement ;
- Soutien de l'opération par un consensus national ;
- Évaluation du soutien international à l'action de l'État ou de la coalition intervenante.

⁹ Olivier Zajec – « Les pièges de l'asymétrie » - Science & Vie – juin 2007.

L'ensemble de ces conditions n'est respecté ni en Afghanistan, ni en Irak. Ce qui laisse à penser - mais sans doute est-ce un raccourci un peu rapide - que le vrai facteur décisionnel de l'administration américaine est celui de disposer de moyens d'intervention terrestres et aéromaritimes aptes à mener des opérations de projection de puissance et de forces¹⁰. On conçoit ensuite le doute de l'électeur contribuable américain quant à la nécessité pour les États-Unis de se doter d'armes de projection aussi mal employées. Le budget du Pentagone va après des années de vaches grasses connaître bientôt les vaches maigres... sans que la question fondamentale de la sécurité intérieure et extérieure du pays et de ses alliés ne soit pour autant réellement traitée.

L'Histoire bégaye. Quand l'État-major japonais conquiert sa « sphère de prospérité », il utilise des forces de projection adaptées à cette mission, sans se préoccuper des conséquences d'une entrée en guerre inéluctable des États-Unis. Le Japon n'est absolument pas armé pour conduire une guerre de communications : ni pour protéger ses propres lignes, ni pour attaquer celles de ses adversaires. Cette stratégie aveugle le conduira à la défaite.

Quand, tirant la leçon de la guerre sous-marine menée par l'Allemagne, l'amiral Daveluy, écrit en 1919, dans *Les enseignements maritimes de la guerre anti-germanique* que le pays le plus faible sur mer serait avisé d'abandonner toute flotte cuirassée au profit d'une puissante flotte de sous-marins, Hitler, heureusement, ne le lit pas, lui qui écrit en 1926 dans *Mein Kampf* ce qu'il fera ultérieurement une fois au pouvoir : « Une flotte qui ne peut pas, dès le début, être portée, en ce qui concerne uniquement le nombre des unités, à un niveau égal à celui de son adversaire éventuel, doit essayer de compenser son infériorité numérique par la supériorité de la puissance de combat de chacun de ses navires. » Cette doctrine permet aux alliés de gagner la guerre des communications sur l'Atlantique, le troisième Reich gaspillant une large part de sa capacité de construction navale militaire à la production de cuirassés dont le *Bismarck* est le symbole inutile et impuissant.

Vers une pensée navale audacieuse

La pensée navale est indispensable aux stratégies maritime et navale. La première moitié du XX^e siècle a été une des périodes les plus fécondes de la pensée navale et la Revue Maritime comme la Naval Review et les USNI Proceedings y ont joué un rôle majeur. Le débat y fut certes vif avec la Jeune École et les anathèmes prononcés par les grands prêtres en veston croisé à huit boutons contre les civils... dont la plus fameuse victime fut Julian Corbett. Il fallait au complexe militaro-industriel des intervenants « autorisés ».

Faut-il sur ce point reprendre la formule indélicate mais réaliste d'Al Gore dans « An inconvenient truth » (Une vérité qui dérange) : « On ne peut pas comprendre un problème quand on est payé pour ne pas le comprendre. » N'oublions pas que la galère au XVII^e siècle n'existait – malgré sa complète inutilité dans la défense du Royaume – que grâce aux courtisans qui savaient de Colbert comme de Louis flatter les outrances. Afin d'éviter aux contribuables de trop grandes dépenses inutiles, il avait été toutefois convenu qu'à la différence de la cité grecque, ce ne serait pas au citoyen d'assurer l'énergie propulsive de ce *capital ship*, mais aux malfrats et aux adeptes de quelques sectes prétendument réformées que l'on formerait aux travaux de force du banc de nage.

La sacralisation du combat naval décisif par Alfred Mahan à la fin du XIX^e siècle et par Raoul Castex entre les deux guerres au XX^e siècle conduit l'ensemble des marines de l'époque à demander à leurs gouvernements les moyens financiers de s'équiper de cuirassés toujours plus gros dans une course stérile aux armements navals. Lord Jellicoe se croyait le

¹⁰ Les « pieux » mensonges sur la possession d'armes de destruction massive de l'Irak et de liens supposés de Saddam Hussein avec Al Qaïda en sont un signal.

fidèle successeur d'Horatio Nelson. Son échec au Jütland est celui de l'école historique conduite à appliquer un dogme stratégique à une situation navale sans rapport avec celle de 1805. Après 1918, aucune leçon réelle n'en est tirée d'où la course contre-productive au désarmement naval entre les deux guerres qui eut paradoxalement pour effet de lancer toutes les nations maritimes dans la construction de *super-Dreadnought*, puis de *super-super-Dreadnought*... Les chefs d'état-major des grandes marines de l'époque n'ont pas proposé à leur gouvernement de changer de stratégie. Ils craignaient que la postérité ne leur reproche d'avoir abandonné le cuirassé au moment même où leur Nation en aurait eu besoin alors qu'ils ne pouvaient craindre l'inverse, à savoir que la postérité leur reproche d'avoir conservé le cuirassé au moment même où leur Nation n'en avait plus besoin. François Darlan a été accusé de bien des maux, mais, à ma connaissance, il ne l'a jamais été d'avoir fait construire le *Richelieu* et le *Jean Bart*.

L'ère nucléaire ne facilite pas la réflexion. « *Loin de favoriser l'innovation doctrinale ou l'initiative des échelons subalternes, les pratiques en contexte nucléaire ont entretenu des procédures relativement « scriptées », ainsi qu'un effacement de l'autonomie opérationnelle des militaires au profit de l'autorité civile.*

...La réalité du blocage nucléaire et le risque toujours présent d'une escalade, même par inadvertance, expliquent ainsi les réticences de nombre d'experts par rapport aux possibilités offertes par les armes de précision, entre autres les missiles de croisière, pendant les années 1980. » Notent Étienne de Durand et Bastien Irondelle¹¹. Il en résulte que si la communauté militaire s'intéresse à la rigueur à la stratégie de la dissuasion¹², elle semble se désintéresser de la stratégie de la projection.

Ce n'est que récemment que dans les Universités apparaissent des chercheurs qui osent s'aventurer dans le domaine de la stratégie navale. Citons en France Martin Motte, aux États-Unis Robert O'Connell. Mais, c'est d'abord à la presse qu'il revient de traiter le sujet. Les éditorialistes n'ont par définition que leur plume pour s'exprimer. S'ils peuvent être critiqués pour leurs défauts de connaissance, ils ne peuvent être *a priori* taxés d'avoir le souci de préserver un avenir, des relations et également une capacité à changer de point de vue sans avoir l'air de se renier. Ils ne peuvent se prévaloir de stratégie, un art difficile à cultiver. Alors ils se contentent de bon sens soit qu'ils acceptent par patriotisme de se laisser instrumenter volontairement (ce qui les conduit aux États-Unis, par exemple, à entrer dans le jeu de Ronald Reagan), soit qu'ils se réservent d'examiner si les moyens sont au rendez-vous des ambitions.

Dans un article du 16 mars 2007, intitulé : « Très chère défense électorale... », Laurent Zecchini, chroniqueur militaire du Monde, prend en pleine période électorale la question de la défense et de l'action navale à pleines mains : « Les candidats se sont engagés à combler les lacunes en matériels et en équipements, sans s'aventurer à chiffrer leurs promesses. Il serait étonnant que les armées perçoivent tous les avions Rafale, les hélicoptères Tigre et NH90, les frégates FREMM, les sous-marins Barracuda, le deuxième porte-avions, les missiles, les systèmes de combat Félin, les véhicules blindés VBCI, qui ont été promis. Sans compter le coût de la modernisation de l'arsenal nucléaire, de la numérisation du champ de bataille et des

¹¹ In « *Stratégie aérienne comparée : France, États-Unis, Royaume-Uni* » - Centre d'études en sciences sociales de la Défense – 2006.

¹² Trop souvent pour signaler les talons d'Achille de notre défense comme dans l'article cosigné de Roger Baleras, Émile Blanc, Henri Conze et Bernard Lavarini dans le Monde du 7 juin 2007 : « *L'Europe en manque de stratégie nucléaire* » où les auteurs notent : « Les Européens devraient sérieusement se pencher sur la crédibilité d'un bouclier européen, étudier comment à l'avenir, ils entendent éventuellement le combiner en cohérence avec un glaive nucléaire sur les modes dissuasifs et défensifs, et se préoccuper enfin des conséquences politiques, diplomatiques et économiques de leurs options stratégiques. » Sauf erreur, aucune littérature n'a émergé sur la faisabilité d'une composante Marine d'un éventuel bouclier.

priorités que sont le spatial, le renseignement, la protection du territoire et la défense antimissiles de théâtre... De toute façon, il manquera déjà de 40 à 70 milliards d'euros d'ici à 2015 pour réaliser la programmation militaire arrêtée en 2003.

...Le « modèle d'armée 2015 » est dépassé : chacun le savait, mais il a fallu la campagne électorale pour que ce fût dit. Quant à la question du deuxième porte-avions, elle est exemplaire. Outre qu'il s'agit d'un investissement lourd (2,5 milliards d'euros), qui ne laissera pas indemnes d'autres programmes, elle illustre les aléas d'un débat sur les questions militaires concentrées sur les moyens et non sur les finalités et les ambitions de la politique de défense. Ce sera au prochain chef de l'État de prononcer des arbitrages, si possible à l'issue d'un débat national associant - ce serait une première - le Parlement. Mais tel n'est pas l'objet de la campagne électorale. »

Le non-dit dans le débat politique n'est pas produit par une quelconque trahison des clercs mais par le mutisme des élites, par l'absence de doctrine, voire de simple effort doctrinal de leur part. Dans un monde incertain de prolifération nucléaire, les questions de fond essentielles (pour la sécurité de la nation) de la finalité de la défense et de la protection des espaces maritimes ne sont pas abordées non pas que ceux qui devraient s'exprimer, ne croient pas aux vertus du débat démocratique, mais parce qu'ils sont ignorants eux-mêmes : les programmes de recherche n'existent pratiquement pas¹³, la nécessaire protection de l'information dans ce domaine n'ayant pas pour autant la vertu paralysante qu'on lui prête. L'incertitude stratégique à une époque où sécurité intérieure et sécurité extérieure n'ont plus de frontières bien déterminées, ne doit pas être prétexte à s'intéresser aux seuls moyens et à négliger l'étude des finalités de la défense... sinon les risques seront grands de formater à grands frais nos forces armées et notamment nos forces navales sur un modèle destiné à gagner la guerre qui n'aura jamais lieu.

Pour l'heure, le débat se résume à un examen annuel du budget de la défense et à une revue quinquennale des programmes au moment de la campagne électorale présidentielle. Sur la question du second porte-avions, Jacques Chirac répond à l'IFM au printemps 2002 : « Le « modèle armée 2015 », adopté en 1996, a retenu parmi ses priorités la projection des forces. Celle-ci est une exigence pour que la France puisse répondre en permanence aux besoins de notre diplomatie et assurer partout dans le monde la sécurité de nos concitoyens et la défense de nos intérêts et de nos valeurs.

...Parmi ces équipements, le second groupe aéronaval a bien évidemment une place centrale. Sans son existence, la France n'aura pas de capacité aéronavale permanente, car elle sera privée d'un porte-aéronefs au cours des périodes de maintenance du *Charles de Gaulle*. »¹⁴ Nicolas Sarkozy au printemps 2007 : « Je suis fermement attaché au projet de second porte-avions. ...La défense de la France ne s'improvise pas et je pense que ce bâtiment est indispensable.

Nous refuser d'avoir les moyens d'intervenir au loin, ce serait implicitement laisser à d'autres la gestion des affaires mondiales. Ce n'est pas ma conception du rôle de la France dans le monde.

...Posséder un seul porte-avions est une solution d'autant moins satisfaisante que, pendant les périodes d'inutilisation, non seulement le *Charles de Gaulle* ne peut bien sûr pas

¹³ Cette remarque est malheureusement banale. « Même si l'on constate une évolution positive, jusqu'à récemment la stratégie aérienne est demeurée un objet de recherche peu légitime, à tout le moins peu étudié pour la période contemporaine. » Observent Étienne de Durand et Bastien Irondelle dans « *Stratégie aérienne comparée : France, États-unis, Royaume-Uni* » - Centre d'études en sciences sociales de la Défense - 2006.

¹⁴ La Revue Maritime n° 462 - juillet 2002.

être employé, mais en plus le groupe aérien, qui coûte lui-même plus cher que le navire, est désaffecté. »¹⁵

Si la stratégie navale est par essence un point sensible de la stratégie maritime, celui de l'économie maritime ne l'est pas moins. Deux activités maritimes au moins sont aujourd'hui en demande d'une nouvelle stratégie : la filière portuaire française (comment inverser la courbe de son déclin ? – lire sur ce point le rapport de la Cour des Comptes) et la pêche française (comment redresser la balance des paiements de ce secteur ? – lire sur ce point le rapport au Premier ministre d'Hélène Tanguy). Dans ces deux domaines, si les vrais problèmes n'avaient pas fait l'objet de non-dits roboratifs dans les trente dernières années, la France aurait des ports à la Belge et une industrie de la pêche à l'Espagnole.

Toute autocensure ou tout tabou sur un sujet névralgique est contreproductif. Loin de conduire à réaliser l'objectif final, il risque de le mettre en péril parce qu'il ouvre grand la porte aux arguments du rien-faire... faute de débat constructif.

Les ambitions maritimes se développent sur le long terme. Il est temps de faire prospérer en France une pensée maritime vigoureuse en parfaite opposition de phase avec la pensée maritime timorée des puissances navales qui s'éteignent.

Cette pensée n'est féconde que si elle s'exerce dans la plus grande liberté, si elle s'organise dans une procédure contradictoire d'échange de thèses et d'antithèses. Dans la France contemporaine, nous avons des flottes, des marins, des constructeurs de navires, des groupes de réflexion, des grandes entreprises, des hautes administrations, des universités, des grandes écoles et des centres de recherche, toutes les composantes pour qu'une réflexion sans préjugé et sans *a priori* soit conduite. Nous avons un atout supplémentaire en ce qui concerne la dimension militaire de notre stratégie : la réforme récente de la structure du ministère de la Défense. En donnant au chef d'état-major des armées (CEMA) le soin de la conduite des opérations et aux chefs d'état-major des armes (dont le chef d'état-major de la Marine) la responsabilité organique des moyens, cette organisation est en mesure de formaliser pour le gouvernement une « posture » de défense optimisée au regard des moyens budgétaires alloués.

« Nous continuons à penser l'adversaire selon nos critères, en supposant qu'il les adoptera. La perspective doit être renversée : quelle est la menace ? Quels sont nos intérêts ? Quelle est la solution opérationnelle ? » Constate Olivier Zajec¹⁶. Deux axes majeurs sont à fixer à la pensée stratégique maritime. L'axe défense doit porter sur les objectifs de dissuasion, de projection et de sauvegarde maritime. L'axe économie doit porter sur les objectifs de productivité et de sauvegarde des ressources naturelles. Sur ces deux axes, des questions simples se posent : pourquoi et comment ? ...le comment devant déboucher sur un échéancier précis de réalisation.

¹⁵ La Revue Maritime n° 478 - avril 2007.

¹⁶ In « Les pièges de l'asymétrie » - Science & Vie – juin 2007.